

# LA CONSTRUCTION BUDGÉTAIRE ET L'ÉLABORATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

## POUR LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Cette formation répond à un double besoin : d'une part, celui d'accompagner les personnes amenées à réaliser pour la première fois un budget et un compte administratif conformément au décret du 22 octobre 2003, et, d'autre part, celui de conforter et de compléter les compétences de ceux qui ont déjà une expérience de la construction de ces outils.

La formation est aussi l'occasion de promouvoir les échanges sur les bonnes pratiques, sur les différentes stratégies de négociation budgétaire et sur l'aide à la construction des propositions d'affectation des résultats.

### OBJECTIFS

- Perfectionner les connaissances sur la réglementation en vigueur et son application
- Repérer le processus de tarification
- Acquérir une démarche structurée d'élaboration d'un budget et des comptes administratifs

### CONTENU

#### Le processus de tarification

Les étapes préalables à la tarification  
L'autorisation de création, de transformation ou d'extension  
L'habilitation financière

#### Le budget : traduction comptable du projet associatif

Une obligation administrative  
Le budget et le projet associatif

#### Contenu et suivi du budget

L'élaboration du budget  
Sa structure : section d'investissement, section d'exploitation

#### Les annexes au budget

Les annexes obligatoires  
Les annexes facultatives

#### Le compte administratif et ses annexes

Présentation (contenu...)  
Le contrôle a posteriori  
Le rapport d'activité  
L'affectation des résultats  
Le bilan financier

#### Convergences tarifaires et indicateurs médico-sociaux

Objectifs  
Les indicateurs applicables par catégories



27 septembre 2016



Paris



316 €  
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

### Prérequis

Bonnes connaissances des règles comptables

### PUBLICS

- Directeurs
- Directeurs-adjoints
- Directeurs et responsables administratifs et financiers
- Contrôleurs de gestion
- Comptables

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

#### Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- exercices et études de cas
- échanges

### INTERVENANT

- Expert-comptable, commissaire aux comptes, expert en audit interne

